

Sensibilisation aux risques chimiques

Public visé : Toute personne d'entreprise extérieure intervenant sur site chimique ou pétrochimique type site industriel
Savoir lire et écrire le Français

Durée : 1 jours

Heures : 8 h

Effectifs : 10

Délai accès : 6 mois

Prix : 130 € / pers.

Accessibilité : Locaux accessible aux personnes en situations d'handicap. Pour toute demande particulière, nous contacter.

Identifiez les dangers des produits chimiques et adoptez les bonnes pratiques de prévention.

OBJECTIFS

Comprendre les risques liés à l'activité industrielle induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises
Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et des procédures associées
Identifier les risques liés aux interventions sur les sites
Appliquer les mesures mises en place pour prévenir les risques dus à la coactivité
Communiquer et réagir convenablement en cas de dysfonctionnement
Avoir un comportement responsable dans le travail au quotidien
Répondre à l'obligation de formation, pour les entreprises extérieures

DÉOUCHÉS

Sans objet

ÉQUIVALENCES

Sans objet

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

SANCTIONS VISÉES

Attestation de formation

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Alternance d'apports théoriques et pratiques
Support de cours de la formation risques chimiques N1
Echange et retours d'expériences entre le formateur et les participants
Formation réalisée en présentiel

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateur spécialisé et expérimenté ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine.

MODALITÉS

QCM en fin de formation

Programme

Tour de table lors de la formation sécurité des entreprises extérieures (Risque chimique N1 – Présentation croisée des stagiaires et du formateur permettant d'ouvrir les échanges – Présentation des objectifs et du contenu de la formation habilitation sécurité des entreprises extérieures

Appréhender le contexte et les enjeux de la sécurité sur un site industriel – Appréhender les notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection – Lecture des statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles – Illustration des conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle – Eclaircir le rôle et la responsabilité de chacun dans la

prévention de la sécurité et de la santé au travail Intégrer les risques et les moyens de prévention / protection – Prévenir les risques lors de la circulation et accès au site, risque chimique, amiante, incendie/explosion, ATEX, utilités, électricité, machines, chaud/froid, bruit, vibrations, travaux en hauteur, manutention mécanique/levage, manutention manuelle, espaces confinés, désordre, fouilles, nettoyage haute pression, rayonnements ionisants, sablage, risque biologique, travaux à proximité de voies ferrées, de voies d'eau, bassins, etc. Organisation de la prévention lors des interventions sur

site industriel – Présentation des procédures et consignes et illustration avec des modèles * Déterminer le plan de prévention * Obtenir les autorisations de travail, et les différents permis * Respecter les consignes et les modes opératoires * Respecter les procédures liées à la consignation et à la déconsignation – Formation aux risques induits par la présence de plusieurs entreprises * Organisation de la prévention, procédures et consignes * Savoir assurer une protection collective et individuelle Comprendre le rôle et les responsabilités du titulaire d'un certificat risque chimique niveau 1

- Comprendre la nécessité de préparer le travail
- Mise au point sur l'obligation de respecter les mesures du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis
- En cas d'écart avec les mesures, ou de situation de travail dégradée (situation de travail non conforme à la situation initiale), identifier les procédures à respecter (arrêt de travail, mise en sécurité, alerte, etc.)
- Qu'est-ce que le droit de retrait devant un danger grave et imminent ? – Identifier les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non-qualité du travail